

2015-13

# UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE POUR TOUS

Le rapport du CESE de septembre 2011 sur les « Inégalités à l'école » (Xavier Nau, avis et rapport n° 2001-09) le dénonçait déjà, l'école française n'arrive pas à atténuer les inégalités dues à l'origine sociale ou culturelle. La loi de refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013 insiste sur le caractère inclusif de l'école ; il est essentiel de se préoccuper de la réussite de tous. Permettre à tous les enfants, à tous les jeunes de devenir un jour des citoyens dans une démocratie, pleinement insérés dans la société, tel est le défi que l'école doit relever.

Nous ne pouvions aborder cette question des inégalités dues aux origines sociales et culturelles sans entendre d'abord la parole des parents socialement les plus exclus. Ils ont beaucoup à dire sur l'école et sur l'orientation de leurs enfants. C'est à partir des progrès des enfants des familles les plus défavorisées que nous pourrions mesurer la capacité de l'école à les faire réussir tous.

L'éducation prioritaire est l'une des réponses apportées pour lutter contre les inégalités scolaires. Elle ne peut pas être la seule et elle ne garantit pas une école ouverte et compréhensible par tous. Il faut également suivre d'autres pistes.

L'école porte en elle ses propres forces. Ce sont toutes ces personnes, ces équipes pédagogiques, ces établissements scolaires qui cherchent, créent, innove dans le but de ne laisser aucun élève au bord de la route.

***Ce sont toutes ces personnes, ces équipes pédagogiques, ces établissements scolaires qui cherchent, créent, innove dans le but de ne laisser aucun élève au bord de la route. Ils sont nombreux, peu connus.***

Ils sont nombreux, peu connus. Ils ouvrent des voies qui devraient permettre de surmonter cet obstacle du déterminisme social auquel se heurte l'école.

Dans le cadre de la scolarité obligatoire (école primaire et collège), de nombreuses auditions ont permis d'entendre l'expérience d'acteurs de l'école travaillant à la réussite de tous. Ces acteurs n'ont pas développé des théories. Ils ont raconté ce qu'ils vivent avec les élèves. Les uns se réfèrent à des pédagogies connues depuis de longues années (Freinet, Montessori, pédagogie institutionnelle, ...). D'autres puisent dans ces pédagogies et les adaptent à la réalité de leur établissement. Certains font appel à des expériences pédagogiques nées dans d'autres pays et dont les fruits sont avérés. Tous cherchent et s'adaptent aux besoins de leurs élèves pour tenter de faire de l'école un lieu du plaisir

d'apprendre, sans abandonner l'exigence du savoir.

L'école n'étant pas le seul lieu d'éducation des enfants et des jeunes, il était important d'entendre comment des projets en partenariat avec les quartiers peuvent naître et ce qu'ils apportent à l'enfant, dans un tissu de relations où ses parents ont une place privilégiée.

De l'audition de toutes ces vies de classes, d'écoles, de collèges et de quartiers émergent des voies encore peu explorées dans l'école française. Elles se révèlent bénéfiques pour les élèves de tout niveau scolaire, même si elles restent évidemment perfectibles.



**Marie-Aleth Grad**

est photographe et vice-présidente de l'ATD Quart Monde. Elle est également membre du Conseil Supérieur des Programmes.

Elle siège au CESE à la section de l'éducation, de la culture et de la communication où elle représente le groupe des personnalités qualifiées.

## Contact :

alethgrad@gmail.com  
06 65 32 81 24

**Préconisations du CESE : trois principes**

Une école inclusive ; Une réelle mixité sociale et scolaire ; Une politique publique qui soutient et évalue les initiatives.

**1 – UNE ÉCOLE INCLUSIVE POUR TOUS****➤ A – Prévenir les difficultés scolaires dès la maternelle**

- Garantir une place en maternelle dès deux ans quand nécessaire ;
- Éviter les fermetures d'écoles dans les petites communes ;
- Renforcer les RASED et le dispositif « plus de maîtres que de classes ».

**➤ B – Réduire les inégalités dans l'orientation scolaire**

- Meilleure inclusion des SEGPA dans les collèges ;
- Supprimer le volet social pour les affectations ;
- Redonner à ces affectations un caractère réversible ;
- Multiplier les dispositifs permettant à tous les enfants de grandir ensemble.

**➤ C – Essaimer le référentiel d'éducation prioritaire**

- Faire de ce référentiel celui d'une « école de la réussite de tous » ;
- Favoriser les échanges pédagogiques entre zones prioritaires et autres territoires.

**➤ D – Porter une attention particulière aux territoires ultramarins**

- Assurer une scolarisation pour tous dans les mêmes conditions qu'en métropole ;
- Elaborer des plans de construction ; Développer la formation continue des enseignants.

**2 – OUVRIR D'AVANTAGE L'ÉCOLE « LIEU SOCIAL »****➤ A – Faciliter la découverte et la compréhension du milieu**

- Organiser des temps de rencontre et de formation entre tous les acteurs du PÉDT,
- Ouvrir l'école aux partenariats ;
- Développer les co-formations et les formations communes ;
- Doter les établissements d'un lieu de travail pour les enseignants.

**➤ B – Considérer les parents comme un maillon essentiel**

- Accueillir tous les parents pour des moments formels et informels ;
- Multiplier les espaces parents avec un animateur professionnel ;
- Former les parents délégués en réfléchissant à un statut de ces parents.

**3 – DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES INNOVANTES**

- Rendre compréhensible par tous les élèves l'enjeu des apprentissages ;
- Respecter le découpage par cycle de trois ans ;
- Développer la pédagogie de la coopération ; Multiplier les travaux par projets ;
- Développer l'apprentissage de la démocratie par la prise de parole ;
- Pratiquer une évaluation qui encourage les élèves et leur donne des repères communs ;
- Donner à tous les élèves les moyens de faire leur travail personnel sur le temps éducatif.

**4 – RENFORCER LA FORMATION**

- Inclure aux ESPE toutes les formations exposées dans les paragraphes 1, 2 et 3 ;
- Travailler au référentiel des métiers du professorat et de l'éducation et à l'éthique ;
- Institutionnaliser l'analyse de pratique ;
- Développer les formations d'établissement communes à tous les personnels.

**5 – GOUVERNANCE ET ESSAIMAGE**

- Former les personnels d'encadrement à l'animation d'une équipe et au travail collectif pour essaimer les pratiques pour une « école de la réussite de tous » ;
- Mettre en place une réflexion approfondie sur l'évaluation des enseignants ;
- Réfléchir à la reconnaissance et à la valorisation du travail des enseignants.
- Développer des programmes de recherches-actions en établissement.
- Lancer un appel à projet national de recherche pour la réussite de tous les élèves.